

(1) **ÉPOUX ou PÈRE**

Prénom Loïc, Raymond, Jean

Nom (2) PAUMIER

Né (3) le 6 juillet 1988

à ***** heures *****

Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)

Fils (4) de (5) Philippe, Jean PAUMIER

et de (6) Marie-Claire, Martine LEPETIT

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°*******

le (7) *****

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (8)

(1) **ÉPOUSE ou MÈRE**

Prénom Valériane, Mireille

Nom (2) MONCHÂTRE

Née (3) le 9 novembre 1990

à ***** heures *****

à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne)

Fille (4) de (5) Jean, Pierre MONCHÂTRE

et de (6) Bénédicte, Marie-Luce, Julie GARAT

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°*******

le (7) *****

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (8)

Mariage célébré à

Mandres-les-Roses (Val-de-Marne)

le 30 juin 2018

Il a été déclaré (9) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

à

14 heures 00

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°**

Mentions marginales (7)

2018 / 000007

le 30 juin 2018



(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie : 2^{de} partie : ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».